



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/B/54/SC.2/L.2
11 octobre 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
Cinquante-quatrième session
Genève, 1^{er}-11 octobre 2007

**PROJET DE RAPPORT DU CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
SUR SA CINQUANTE-QUATRIÈME SESSION**

tenue au Palais des Nations, à Genève,
du 1^{er} au 11 octobre 2007

Rapporteur: M. Mohammad Ali Zarie Zare (République islamique d'Iran)

TABLE DES MATIÈRES

COMITÉ DE SESSION II

Le développement économique en Afrique: Retrouver une marge d'action:
la mobilisation des ressources intérieures et l'État développementiste

Conclusions concertées (...) 2

COMITÉ DE SESSION II

Le développement économique en Afrique: Retrouver une marge d'action: la mobilisation des ressources intérieures et l'État développementiste

Conclusions concertées (...)

Le Conseil du commerce et du développement,

1. *Accueille avec satisfaction* le rapport publié en 2007 par le secrétariat de la CNUCED sous le titre *Le développement économique en Afrique: Retrouver une marge d'action: la mobilisation des ressources intérieures et l'État développementiste*;
2. *Note avec préoccupation* que ce rapport a été publié tardivement et demande instamment au secrétariat de la CNUCED de donner aux États membres le temps suffisant pour l'étudier avant son examen par le Conseil;
3. *Fait sienne* la conclusion du rapport selon laquelle bien que l'appui de leurs partenaires de développement soit important et très apprécié, les pays africains doivent prendre des mesures pour mobiliser leurs propres ressources financières afin de réduire leur dépendance à l'égard des ressources extérieures à moyen et à long terme;
4. *Fait sienne* l'idée selon laquelle la poursuite et l'accélération de la croissance économique passe par la promotion d'un cadre favorable à l'entrepreneuriat, un accès aux marchés amélioré et une plus grande diversification de l'économie au profit d'exportations à plus forte valeur ajoutée, afin d'atténuer la tendance à long terme de la détérioration des termes de l'échange et de l'instabilité des prix des produits de base;
5. *Note* que si le rapport permet de recenser d'autres sources intérieures éventuelles de financement, les autorités nationales jouent un rôle essentiel dans la mobilisation de ces ressources, et l'assistance des partenaires de développement au renforcement des institutions et à l'élaboration de programmes qui aident les pays africains à tirer effectivement parti de ces ressources est également importante;

6. *Invite* la CNUCED à poursuivre ses travaux, notamment ses programmes d'assistance technique, en vue d'aider les pays africains à favoriser la mobilisation efficace des ressources intérieures ainsi que la perception effective et l'utilisation optimale des recettes fiscales à l'appui d'une croissance équitable;
7. *Souligne*, dans le cadre d'une meilleure mobilisation des ressources intérieures et d'une appropriation accrue des programmes de développement, combien il importe que les pays africains renforcent leur capacité d'utiliser leur marge d'action ainsi que de concevoir et de mettre en œuvre des politiques qui répondent à leurs véritables difficultés et priorités en matière de développement;
8. *Met l'accent* sur l'importance d'utiliser de manière efficace les ressources financières intérieures et celles provenant des partenaires de développement afin de créer davantage d'emplois dans le secteur formel et de réduire ainsi la pauvreté;
9. *Insiste* sur la nécessité de tirer des enseignements de l'expérience des pays en développement qui ont obtenu de bons résultats en matière de croissance économique, de développement et de réduction de la pauvreté, compte tenu de la spécificité des besoins et de la situation des pays africains;
10. *Réaffirme* que chaque pays est responsable au premier chef de son propre développement et que l'on ne saurait exagérer le rôle des politiques et des stratégies nationales de développement dans la réalisation du développement durable, et souligne que le développement doit reposer sur un partenariat mondial et que ce processus doit être aussi pleinement exploité dans l'optique du développement de l'Afrique grâce notamment à une coopération économique accrue entre pays en développement, afin d'échanger des données d'expérience qui permettent de mieux atteindre les objectifs de croissance économique, de développement et de réduction de la pauvreté, dans le cadre de l'action d'un État qui s'efforce sérieusement de mettre ses ressources administratives et politiques au service du développement économique;
11. *Souligne* que la participation de l'État au développement devrait permettre d'utiliser de manière plus efficace des ressources financières et humaines qui sont peu abondantes et

d'instaurer un cadre favorable dans lequel le secteur privé puisse fonctionner de manière optimale;

12. *Note* que les améliorations apportées à la gouvernance dans de nombreux pays et le mécanisme d'évaluation intrafricaine du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), qui favorise une bonne gouvernance, devraient favoriser une plus large participation démocratique afin d'aider l'État à répondre aux besoins de ses citoyens dans leur ensemble, et appelle de ses vœux de nouveaux progrès dans ce domaine;

13. *Souligne* que les institutions multilatérales telles que la CNUCED, l'Organisation mondiale du commerce, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international ont un rôle essentiel à jouer en aidant les pays africains à favoriser leur intégration économique intérieure, parallèlement à une intégration extérieure conforme à leurs stratégies et priorités nationales de développement et à leurs engagements internationaux;

14. *Décide* que la CNUCED devrait, dans les limites de son mandat, continuer de réaliser une analyse critique et approfondie, et fournir des conseils, concernant le développement de l'Afrique, y compris les moyens de parvenir à une croissance et un développement durables, en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.
